

M. Le Maire

*Merci. Monsieur BRENAS.*

M. BRENAS

*Oui, une simple petite question, on va bientôt fêter les étudiants. Il y a une demande récurrente du Inonde étudiant sur les tarifs de stationnement.*

*Quelle est la position de la Ville ? Est-ce que vous envisagez d'accorder des réductions sur le stationnement étudiant ?*

M. Le Maire :

*On va vous répondre Monsieur BRENAS. Alain MARTINET.*

M MARTINET :

*Vous savez aujourd'hui dans la carte, on parle beaucoup de la carte de résident, parce qu'avec l'extension des horodateurs, on est à 6300 cartes de résident. C'est-à-dire, je l'ai dit, nous l'avons dit, nous l'avons écrit, je le dis régulièrement dans les médias, on essaye de favoriser les Clermontois.*

*Pour avoir cette carte de résident, il faut avoir à la fois son adresse à Clermont bien sûr, mais aussi l'immatriculation de sa voiture au même endroit.*

*Ce qu'on fait en plus pour les étudiants, c'est qu'il faut effectivement qu'ils résident à Clermont, qu'ils étudient à Clermont, mais on n'exige pas qu'ils aient leur véhicule immatriculé à Clermont.*

*Donc les étudiants peuvent bénéficier de la carte de résident, même s'ils ne sont que Clermontois passagers.*

*Pour le moment, on n'a pas l'intention d'aller vers la gratuité, telle qu'elle nous a été demandée, parce que c'est le SMTC qui paie et qu'on n'a pas les moyens de le faire.*

M DANTAL

*Excusez-moi de prendre deux fois la parole, mais une junior entreprise de l'Université d'Auvergne vient de faire une étude portant sur 1 200 étudiants, concernant leur mode de vie à Clermont.*

*Ce qui ressort aujourd'hui, c'est que le revenu mensuel moyen d'un étudiant est de 470 euros à Clermont.*

*Le loyer mensuel moyen d'un étudiant à Clermont, c'est 340 euros.*

*Alors Monsieur BRENAS, la principale préoccupation des étudiants aujourd'hui, c'est de trouver un logement accessible au point de vue coût.*

*Malheureusement, on peut dire que c'est vraiment le gros manque sur notre agglomération.*

*M. Le Maire ..*

*Et aussi, on le voit bien, de s'alimenter et d'alimenter le réservoir de la voiture, je crois qu'il faut être simple.*

*Ecoutez, on ne va pas lancer un débat sur le logement étudiant, je vais vous apporter des précisions.*

*Le logement étudiant est aidé par Clermont Communauté au même titre que d'autres logements et on fait le maximum de ce que l'on peut pour loger les étudiants.*

*De son côté le CROUS et d'autres organismes ont beaucoup de peine à joindre les deux bouts parce qu'ils ont été privés d'un certain nombre de ressources nationales.*

*Nous, on fait ce qu'il faut pour le logement étudiant, on fait ce qu'il faut, mais notre préoccupation certes, c'est le logement, mais aussi dans bien des cas le mangement des étudiants, parce que là aussi, il y a un vrai problème. On connaît des étudiants qui ne mangent pas à leur faim.*

*Alors, on ne va pas se préoccuper des voitures pour aujourd'hui.*

*Mme NOUREN*

*Je voudrais simplement dire que les aides financières qui sont données, ce qu'on appelle le complément de solidarité, on a plus en plus de demandes, effectivement d'étudiants et on a un budget croissant d'aide alimentaire pour les étudiants.*

*Ils n'ont pas de problème pour garer leur voiture, ce qui est vrai.*

*M Le Maire*

*Monsieur DANTAL, c'est la troisième fois. C'est exceptionnel.*

*M DANTAL*

*Je réponds à Monsieur BRENAS.*

*Premièrement la Ville de Clermont est la seule collectivité que je sache qui verse 30 000 euros au Fonds de Solidarité Universitaire.*

*Deuxièmement, Clermont Communauté a proposé au CROUS de s'engager à hauteur de 2 000 euros par logement pour 300 logements sur le campus des Cézeaux, nous attendons la réponse.*

*Le choix du gouvernement, et nous le respectons, ça a été de reconstruire sur la citée de Dolet et de ne pas construire des logements nouveaux.*

*Donc, il y a des bâtiments qui vont être détruits et d'autres qui vont être reconstruits sur le même site de Dolet.*

*Troisièmement et dernière chose, parce que ce n'est pas négligeable, nous sommes en train, avec Clermont Communauté et le CROUS de trouver un organisme financier pour les cautions solidaires, en particulier pour les étudiants étrangers, parce que jusqu'à présent, ces étudiants étrangers devaient payer, s'ils n'avaient pas de caution solidaire, 10 mois de loyer.*

*Voilà les trois choses que nous faisons.*

*M. Le Maire :*

*Merci pour ces précisions, je crois que c'était utile que les choses soient ainsi dites. On peut passer au vote, j'imagine.*

DELIBERATION

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.